

Dictées des CE1 et CE2 – mardi 28/04

Conseils préalables :

- Lisez une première fois la dictée, sans que vos enfants commencent à écrire. Par la seule écoute, ils se concentrent sur les « pièges », les accords, etc.
- Pour les CE2 : après cette première lecture, faites rappeler à votre enfant à quel temps est la dictée (présent). Vous pouvez lui faire conjuguer à l'oral le verbe avoir au présent, et lui demander de rappeler quelles sont les terminaisons pour les verbes en –er.
- Pendant la dictée, appuyez bien les liaisons, vous pouvez également accentuer les déterminants pour les aiguiller (ex : je nourris meeees poissons) ; ils ont l'habitude de m'entendre le faire et, normalement, devraient être plus vigilants.
- Pour les CE1 : lors des dictées bilan, je passe entre les rangs et **j'aiguille une fois si je vois une faute**, par exemple en leur conseillant fortement de vérifier le sujet du verbe, en leur demandant s'il y a un ou plusieurs poissons, on leur demandant s'il n'y a pas une lettre muette, en leur demandant de me rappeler la technique pour ne pas se tromper entre « et » et « est » (on remplace dans sa tête par « et puis »), etc... Vous pouvez donc les aiguiller de la même manière pour une erreur (mais pas plus, je vous fais confiance 😊 !)
- Une fois la dictée bien relue, corrigez-la avec votre enfant. Il écrira en vert les mots mal orthographiés.

CE1

Dictée bilan

Ce matin, je plante vingt tulipes dans mon jardin. J'arrose mes fleurs. Maintenant, j'ai faim ! Au goûter, je mangerai du pain et de la confiture. Mais c'est impossible, il n'y en a plus ! Alors, je vais au magasin.

CE2

Dictée d'entraînement

Avec papa, nous **lavons** nos voitures et, en regardant les rouleaux, j'**ai** une idée.

Codage pour l'aide à la correction :

- Soulignés : les mots connus pour avoir été appris en dictées de mots.
- En **rouge** : les accords du verbe
- En **bleu** les accords dans le groupe nominal
- En **vert** : les principaux mots invariables.

Un point de vigilance particulier pour le pluriel de « rouleaux ». En cas d'erreur de votre enfant, vous pouvez lui demander quelles sont les marques du pluriel (-s ou -x) et dans quel cas on utilise le « x ».